

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

2 août 2021



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue à huis clos le 2 août 2021 à compter de 19 h 00 au lieu habituel des délibérations, à laquelle étaient présents :

Mmes Annie Girard
Suzan Lecours

MM. Michel Blackburn
Claude Riverin (appel conférence)
Frédéric Villeneuve
Vallier Girard

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

Est également présente à ladite assemblée, Mme Nadia Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, exerce la fonction de secrétaire d'assemblée.

En raison des conditions d'urgence sanitaires en lien avec la pandémie qui sévit présentement au pays, la présente séance publique est tenue sans la présence des citoyens. Toutefois, elle est enregistrée et webdiffusée le lendemain sur le compte Facebook de la Municipalité.

159-2021

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Annie Girard, appuyée par M. Michel Blackburn, que soit adopté l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord constitué des sujets suivants, et d'y ajouter les sujets 1.9 et 6.1 à 6.3 :

1. OUVERTURE

- 1.1 Constatation du quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 juillet 2021
- 1.5 Dépôt de la liste des comptes payés au mois de juillet 2021
- 1.6 Dépôt de la liste des revenus reçus au mois de juillet 2021
- 1.7 Correspondance
- 1.8 Rapport des comités
- 1.9 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juillet 2021

2. ADMINISTRATION ET FINANCES

- 2.1 Rapport financier au 30 juillet 2021 – **Dépôt**
- 2.2 Contrat de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière – **Adoption d'une résolution**
- 2.3 Dossier des eaux usées – Expropriation – **Adoption d'une résolution autorisant d'entreprendre les démarches pour aller en règlement d'emprunt**
- 2.4 Club du Petit lac St-Germains – 2^e versement de l'entente concernant l'entretien d'été dudit chemin au montant de 10 047,50 \$ – **Ratification de paiement**
- 2.5 Club du Petit lac St-Germains – 3^e versement de l'entente concernant l'entretien d'été dudit chemin au montant de 10 047,50 \$ – **Autorisation de paiement**
- 2.6 Excavation de la Vallée – 1^{ère} portion des travaux de voirie de certains chemins de la Municipalité au montant de 12 834,14 \$ – **Ratification de paiement**
- 2.7 Excavation de la Vallée – 2^e portion des travaux de voirie de certains chemins de la Municipalité au montant de 12 342,62 \$ – **Autorisation de paiement**
- 2.8 MRC du Fjord-du-Saguenay – Quote-part collecte des ordures, matières recyclables et organiques mois de mai, au montant de 7 292,36 \$ – **Ratification de paiement**
- 2.9 FQM Assurances – Avenant barrage ancienne prise d'eau, prime au montant de 272,50 \$ – **Autorisation de paiement**
- 2.10 Demande de bonification (159,37 \$) de la participation financière de la Municipalité au projet de mise à jour et réimpression de la carte touristique de Sainte-Rose-du-Nord – **Adoption d'une résolution**
- 2.11 Soumission du Centre d'autonomie de Chicoutimi - Achat d'un défibrillateur – **Adoption d'une résolution**

- 2.12 Mme Nadia Bolduc – Administrateur principal sur Accès D, en remplacement de M. Christian St-Gelais - **Autorisation**
- 2.13 Mme Nadia Bolduc – Représentante autorisée auprès du ministère du Revenu du Québec - **Autorisation**
- 2.14 Mme Nadia Bolduc – Représentante autorisée auprès du Receveur général du Canada et de l'Agence du Revenu du Canada - **Autorisation**
- 2.15 Mme Nadia Bolduc – Représentante autorisée pour le RE Web (relevé d'emploi) – **Autorisation**
- 2.16 Festival des Artisans – Utilisation du terrain de balle-lente comme stationnement, du 13 au 15 août 2021 - **Autorisation**
- 2.17 Festival des Artisans – Dérogation sur le bruit jusqu'à 23h00, les 13 et 14 août zone du quai– **Autorisation**
- 2.18 Programme de gestion des actifs – subvention pouvant aller jusqu'à 50 0000 \$ - **Adoption d'une résolution (intention de participer)**
- 2.19 Initiative « AIDE AUX JARDINS » à la suite de la chute de grêle du lundi 26 juillet 2021 – **Adoption d'une résolution**

4. URBANISME

- 4.1 Rapport de l'inspectrice en bâtiment et en environnement, mois de juillet – **Dépôt**
 - 4.2 Demande de dérogation mineure, M. Luc Brouillette : autoriser la construction d'un bâtiment principal dont l'orientation de la façade serait de 45 degrés par rapport à l'alignement de la rue plutôt que 10 degrés tel que stipulé à l'article 11.2.2 du règlement 249-2015 relatif au zonage. La demande concerne la propriété sise sur le lot 6 088 668 au cadastre du Québec (rue de la Descente-des-Femmes) - **Acceptation**
 - 4.3 Demande d'usage conditionnel, Mme Vicky Maltais : autoriser, selon les dispositions du règlement 260-2015 relatif aux usages conditionnels et du règlement 249-2015 relatif au zonage, la mise en place d'une yourte et d'un dôme dans l'optique de développer un projet de centre d'hébergement touristique ⁽¹⁾. La demande concerne la propriété sise au 1516, route de Tadoussac, lot 6 372 285 au cadastre du Québec - **Acceptation**
- ⁽¹⁾ Le projet est approuvé par la MRC et recevra des subventions de la part de celle-ci.

5. RÈGLEMENTS

- 5.1 Adoption finale (à la suite de l'adoption du second projet (séance du 5 juillet) du règlement 311-2021. Le règlement 311-2021 fait suite à la modification apportée au schéma d'aménagement révisé de la MRC (règlement 19-405 de la MRC) ayant pour objet de permettre certains usages en lien à l'agriculture et avec le plan de développement de la zone agricole et d'encadrer certains usages non agricoles dans la zone agricole. Le règlement 311-2021 vise aussi la modification de la zone H13 afin d'en faire une zone d'affectation commerciale, de service et d'habitation – **Adoption d'une résolution**

6. VARIA

- 6.1 Règlement d'emprunt, chargeuse sur roues
- 6.2 Opération cadastrale en territoire rénové, plan et facture d'arpentage – secteur du Grand Lac et de Tableau
- 6.3 Formations RCR

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

160-2021

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juillet 2021 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, Il est proposé par Mme Suzan Lecours, appuyée par M. Vallier Girard, d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

161-2021

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 juillet 2021

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 juillet 2021 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, Il est proposé par M. Frédéric Villeneuve, appuyé par M. Claude Riverin, d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.5 Dépôt de la liste des comptes payés en juillet 2021

Mme Nadia Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés en juillet 2021 totalisant 148 708,61 \$. Cette dernière est disponible sur le site internet de la Municipalité à l'onglet publications.

1.6 Dépôt de la liste des revenus reçus en juillet 2021

Mme Nadia Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des revenus reçus au mois de juillet 2021 totalisant 18 438,72 \$. Cette dernière est disponible sur le site internet de la Municipalité à l'onglet publications.

1.7 Correspondance

- Un courriel de la MRC du Fjord-du-Saguenay concernant l'émission de permis de récolte de bois de chauffage aux détenteurs de baux de villégiature en TPI et aux détenteurs de permis d'intervention pour l'exploitation d'une érablière en TPI sur notre territoire, pour la saison 2021-2022 ;
- Une lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation confirmant un montant additionnel de 163 613 \$ accordé dans le cadre du programme de la TECQ pour la période 2019-2023 ;
- Un courriel du CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean au sujet de la possibilité d'accueillir l'équipe mobile de vaccination COVID-19 au sein de notre milieu ;
- Une lettre de la Commission municipale du Québec ayant pour objet les deux missions d'audit qui seront effectuées dans notre municipalité : Adoption du budget 2021 et Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2023 (lettre datée du 25 mai 2021 aurait dû être déposée à la séance ordinaire du mois de juin) ;
- Un courriel de rappel de la Commission municipale du Québec demandant de produire le plan d'action portant sur l'application de la recommandation formulée dans le rapport d'audit de conformité du processus encadrant l'adoption des règlements ;
- Une lettre de la Mutuelle des municipalités du Québec au sujet de la part de la ristourne 2020 de la MMQ, attribuée à la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, s'élevant à 550 \$;
- Une lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation confirmant l'approbation du règlement 308-2021, par lequel le conseil décrète un emprunt de 348 000 \$ (réf. travaux de réfection de la rue de la Descente-des-Femmes) ;

1.8 Rapport des comités

Comité de la voirie

Le conseiller, M. Michel Blackburn, informe que d'autres travaux de réfection de chemins sont envisagés, mais que cela dépendra de la disponibilité budgétaire de la voirie (voir item 2.1) ;

Comité de la culture

La conseillère, Mme Suzan Lecours, invite les citoyens et membres du Conseil à participer au concours de photos organisé par Mme Marie-Josée Paradis, responsable de la bibliothèque ;

Société de développement

Le conseiller, M. Claude Riverin invite les citoyens et membres du Conseil à la 14^e édition du Festival des Artisans de Sainte-Rose-du-Nord qui se tiendra les 13, 14 et 15 août 2021.

162-2021

1.9 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juillet 2021

Considérant que ledit procès-verbal a été acheminé aux élus moins de 48 heures avant la tenue de la présente, M. Laurent Thibeault procède à la lecture de ce dernier. Par la suite, Il est proposé par M. Michel Blackburn, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'en faire l'adoption tel que lu et rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. ADMINISTRATION ET FINANCES

2.1 Rapport financier au 30 juillet 2021 - Dépôt

Mme Nadia Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport financier au 30 juillet 2021.

163-2021

2.3 Dossier des eaux usées – Expropriation – Adoption d'une résolution afin d'entreprendre les démarches pour aller en règlement d'emprunt

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 134-2021 relative au versement de l'indemnité provisionnelle nécessaire à la publication de l'avis de transfert de propriété dans ce dossier ;

CONSIDÉRANT l'obligation de contracter un emprunt à cette fin ;

CONSIDÉRANT QUE le montant de l'emprunt est estimé à 160 000 \$ comprenant l'indemnité provisionnelle et les honoraires professionnels ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est favorable à ce que les démarches administratives soient entreprises le plus rapidement possible dans ce dossier ;

POUR CES MOTIFS :

M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Nadia Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, à entreprendre les démarches administratives nécessaires dans le dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

164-2021

2.4 Club du Petit lac St-Germains – 2^e versement de l'entente concernant l'entretien d'été dudit chemin au montant de 10 047,50 \$ – Ratification de paiement

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité de ratifier le paiement du 2^e versement de l'entente au Club du Petit lac St-Germains, au montant de 10 047,50 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- 165-2021** **2.5 Club du Petit lac St-Germains – 3^e versement de l’entente concernant l’entretien d’été dudit chemin au montant de 10 047,50 \$ – Autorisation de paiement**
- Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Annie Girard et résolu à l’unanimité d’autoriser Mme Nadia Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder au paiement du 3^e versement de l’entente au Club du Petit lac St-Germains, au montant de 10 047,50 \$.
- ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ
-
- 166-2021** **2.6 Excavation de la Vallée – 1^{ère} portion des travaux de voirie de certains chemins de la Municipalité au montant de 12 834,14 \$ - Ratification de paiement**
- M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l’unanimité de ratifier le paiement de la première portion des travaux de voirie de certains chemins de la Municipalité, au montant de 12 834,14 \$.
- ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ
-
- 167-2021** **2.7 Excavation de la Vallée – 2^e portion des travaux de voirie de certains chemins de la Municipalité au montant de 12 342,62 \$ - Ratification de paiement**
- M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l’unanimité d’autoriser Mme Nadia Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder au paiement de la deuxième portion des travaux de voirie de certains chemins de la Municipalité, au montant de 12 342,62 \$.
- ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ
-
- 168-2021** **2.8 MRC du Fjord-du-Saguenay – Quote-part collecte des ordures, matières recyclables et organiques mois de mai, au montant de 7 292, 36 \$ - -Ratification de paiement**
- Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l’unanimité de ratifier le paiement de la facture à la MRC du Fjord-du-Saguenay, quote-part collecte des ordures, matières recyclables et matières organiques du mois de mai, au montant de 7 292,36 \$.
- ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ
-
- 169-2021** **2.9 FQM Assurances – Avenant barrage ancienne prise d’eau, prime au montant de 272,50 \$ – Autorisation de paiement**
- M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par M. Vallier Girard et résolu à l’unanimité d’autoriser Mme Nadia Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder au paiement de ladite facture d’assurance au montant de 272,50 \$.
- ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ
-
- 170-2021** **2.10 Demande de bonification (159,37 \$) de la participation financière de la Municipalité au projet de mise à jour et réimpression de la carte touristique de Sainte-Rose-du-Nord – Adoption d’une résolution**
- CONSIDÉRANT QUE la Société de développement a le mandat annuel de la Mise à jour et de la réimpression de la carte touristique de Sainte-Rose-du-Nord ;

CONSIDÉRANT QUE la carte touristique a fait l'objet d'importants changements, incluant le format du document d'information ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a prévu un montant de 500 \$ au budget 2021 pour la réalisation dudit projet ;

CONSIDÉRANT QUE la Société de développement a présenté une reddition de comptes (rapport d'activités MRC du Fjord) présentant les variations budgétaires ;

CONSIDÉRANT QUE la Société de développement n'a pas les moyens financiers d'assumer le dépassement de coût s'élevant à 159,37 \$;

POUR CES MOTIFS :

M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Nadia Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, à procéder au versement de la participation financière supplémentaire demandée par la Société de développement, au montant de 159,37 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

171-2021

2.11 Soumission du Centre d'autonomie de Chicoutimi – Achat d'un défibrillateur – Adoption d'une résolution

CONSIDÉRANT QU'à la séance ordinaire du 5 juillet dernier, le Conseil a accepté d'entamer les démarches pour faire l'acquisition d'un défibrillateur ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Ministre Andrée Laforest et la volonté du Conseil quant à la nécessité et l'utilité d'un défibrillateur mobile ;

CONSIDÉRANT QU'une soumission a été demandée à une entreprise régionale, *Centre d'autonomie de Chicoutimi* ;

CONSIDÉRANT QUE le modèle le plus approprié est le Défibrillateur Plus, automatique, français, classe 4, le même utilisé par les ambulanciers ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission proposée s'élève à 1 695 \$ plus taxes ;

POUR CES MOTIFS :

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Nadia Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, à procéder à la commande de l'appareil cité précédemment au montant proposé soit 1 695 \$ plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

172-2021

2.12 Mme Nadia Bolduc – Administrateur principal sur Accès D en remplacement de M. Christian St-Gelais – Autorisation

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'autoriser la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nadia Bolduc, à agir à titre d'administrateur principal sur Accès D.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- 173-2021** **2.13 Mme Nadia Bolduc – Représentante autorisée auprès du ministère du Revenu du Québec - Autorisation**
- M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l’unanimité d’autoriser la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nadia Bolduc, à agir à titre de représentant auprès du ministère du Revenu du Québec.
- ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ
-
- 174-2021** **2.14 Mme Nadia Bolduc – Représentante autorisée auprès du Receveur général du Canada et de l’Agence du Revenu du Canada - Autorisation**
- M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Vallier Girard et résolu à l’unanimité d’autoriser la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nadia Bolduc, à agir à titre de représentant auprès du Receveur général du Canada et de l’Agence du Revenu du Canada.
- ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ
-
- 175-2021** **2.15 Mme Nadia Bolduc – Représentante autorisée pour le RE Web (relevé d’emploi) - Autorisation**
- Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Claude Riverin et résolu à l’unanimité d’autoriser la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nadia Bolduc, à agir à titre de représentant pour le RE Web.
- ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ
-
- 176-2021** **2.16 Festival des Artisans - Utilisation du terrain de balle-lente comme stationnement, les 13, 14 et 15 août 2021 - Autorisation**
- Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Vallier Girard et résolu à l’unanimité d’autoriser la Société de développement à utiliser le terrain de balle-lente comme stationnement pour la durée de l’évènement.
- ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ
-
- 177-2021** **2.17 Festival des Artisans - Dérogation sur le bruit jusqu’à 23 h 00, les 13 et 14 août 2021, zone du quai - Autorisation**
- M. Frédéric Villeneuve propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l’unanimité d’accepter la demande de dérogation sur le bruit pour le vendredi, 13 août et le samedi, 14 août jusqu’à 23 h 00.
- ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ
-
- 178-2021** **2.18 Programme de gestion des actifs – Subvention pouvant aller jusqu’à 50 000\$ – Adoption d’une résolution (intention de participer)**
- Il est proposé par M. Michel Blackburn, conseiller ;
Appuyé par M. Frédéric Villeneuve, conseiller ;
Et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents :
- DE PROCÉDER à une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités pour Recueillir et consolider les données et mettre en place des outils de planification et de prise de décision.

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord s'engage à mener les activités suivantes dans le cadre du projet proposé soumis au Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités afin d'améliorer son programme de gestion des actifs :

- Recueillir et consolider les données des actifs municipaux;
- Mettre en place des outils de planification et de prise de décision;

Il est également résolu que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord consacre le montant de 55 555 \$ taxes nettes au financement des coûts associés à ce projet dont 50 000 \$ seront remboursés par la subvention de la FCM.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. URBANISME

4.1 Rapport de l'inspectrice en bâtiment et en environnement, mois de juillet – Dépôt

Le rapport des permis émis pour le mois de juillet 2021 est déposé au Conseil.

179-2021

4.2 Demande de dérogation mineure, M. Luc Brouillette : autoriser la construction d'un bâtiment principal dont l'orientation de la façade serait de 45 degrés par rapport à l'alignement de la rue plutôt que 10 degrés tel que stipulé à l'article 11.2.2 du règlement 249-2015 relatif au zonage. La demande concerne la propriété sise sur le lot 6 088 668 au cadastre du Québec (rue de la Descente-des-Femmes)

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été déposée par monsieur Luc Brouillette pour la propriété sise sur la rue de la Descente-des-Femmes, lot 6 088 668 cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE ladite demande vise à autoriser la construction d'un bâtiment principal dont l'orientation de la façade serait de 45 degrés plutôt que 10 degrés tel que stipulé à l'article 11.2.2 du règlement 249-2015 portant sur le zonage;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a fait la demande avant d'entreprendre ses travaux et qu'il a fourni tous les documents nécessaires à l'étude de cette dernière;

CONSIDÉRANT QUE des avis ont été placés sur le babillard de l'hôtel de ville ainsi que sur le site Internet de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte les dispositions du règlement sur les dérogations mineures 253-2015;

CONSIDÉRANT QUE le CCUPP recommande d'accepter la demande de dérogation mineure DM-21-04;

EN CONSÉQUENCE, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité d'accepter ladite demande de dérogation mineure telle que recommandée par le CCUP.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

180-2021

4.3 Demande d'usage conditionnel, Mme Vicky Maltais : autoriser, selon les dispositions du règlement 260-2015 relatif aux usages conditionnels et du règlement 249-2015 relatif au zonage, la mise en place d'une yourte et d'un dôme dans l'optique de développer un projet de centre d'hébergement touristique ⁽¹⁾. La demande concerne la propriété sise au 1516, route de Tadoussac, lot 6 372 285 au cadastre du Québec

⁽¹⁾ Le projet est approuvé par la MRC et recevra des subventions de la part de celle-ci.

CONSIDÉRANT QU'une demande d'usage conditionnel a été déposée par Mme Vicky Maltais pour la propriété sise au 1516, route de Tadoussac, lot 6 372 285 cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'autorisation de l'usage conditionnel d'hébergement touristique alternatif a pour objet de permettre, selon les dispositions du Règlement 260-2015 relatif aux usages conditionnels et du Règlement 249-2015 relatif au zonage, la mise en place d'une yourte et d'un dôme afin de développer un projet de « centre d'hébergement » à l'égard de l'immeuble précité;

CONSIDÉRANT QUE deux permis de construction devront être délivrés afin que le service d'évaluation de la MRC soit informé des changements sur la propriété et que les frais afférents devront être payés par la demanderesse;

CONSIDÉRANT QUE la délivrance d'un permis de construction ou d'un certificat en lien avec un usage conditionnel est sujette à approbation par le conseil municipal selon les dispositions du règlement portant sur les usages conditionnels numéro 260-2015;

CONSIDÉRANT QUE le projet, tel que présenté, respecte tous les critères d'évaluation établis à l'article 4.2.3 du règlement 260-2015 portant sur les usages conditionnels;

CONSIDÉRANT QUE le CCUPP recommande d'accepter la demande d'usage conditionnel UC-21-03 ;

EN CONSÉQUENCE, M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'accepter ladite demande d'usage conditionnel UC-21-03 telle que recommandée par le CCUP.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. RÈGLEMENTS

181-2021

5.1 Adoption finale du règlement 311-2021 faisant suite à la modification apportée au schéma d'aménagement révisé de la MRC (règlement 19-405 de la MRC)

Il est proposé par Mme Suzan Lecours, appuyée par M. Frédéric Villeneuve et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 311-2021 « Permettre certains usages en lien à l'agriculture et avec le plan de développement de la zone agricole et d'encadrer certains usages non agricoles dans la zone agricole. Le règlement 311-2021 vise aussi la modification de la zone H13 afin d'en faire une zone d'affectation commerciale, de service et d'habitation ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. VARIA

6.2 Opération cadastrale en territoire rénové, plan et facture d'arpentage – secteur du Grand Lac et de Tableau

182-2021

CONSIDÉRANT la conformité du plan présenté par M. Jean-Sébastien Harvey, arpenteur-géomètre ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil approuve le plan cadastral et accepte et de rétrocéder le chemin aux propriétaires privés ;

POUR CES MOTIFS, M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu unanimement d'approuver le plan tel que présenté et, d'autoriser Mme Nadia Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière et M. Laurent Thibeault, maire, à signer le plan officiel pour et au nom de la Municipalité. Mme Bolduc est également autorisée à procéder au paiement de la facture d'honoraires professionnels dans ce dossier au montant de 4 118.92 \$.

7. PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question des citoyens n'a été adressée à la Municipalité.

183-2021

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE LEVER la séance à 20 h 06.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Nadia Bolduc,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Laurent Thibeault
Maire